

INFORMATIONS D.F.C.I.

L'INFORMATION DU PUBLIC



Un des anciens panneaux de la DRAF...

Les incendies en forêt méditerranéenne sont une réalité. Face à cet état de fait, la CEE, l'Etat et les collectivités territoriales engagent des moyens financiers importants pour protéger et mettre en valeur cette forêt. L'information du public constitue l'un des vecteurs les plus efficaces à long terme.

L'utilisation rationnelle de ces financements par une multiplicité d'acteurs a fait naître un double besoin :

- organiser des campagnes cohérentes après avoir ciblé le public et conçu les messages,

- coordonner les actions des différents intervenants.

Rappelons que le gouvernement a confié au Préfet de la région Provence Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches du Rhône, une mission de coordination des actions de protection et de lutte contre les incendies de forêts dans les quinze départements du midi méditerranéen. Il est assisté d'un Sous-Préfet délégué à la protection de la forêt méditerranéenne chargé plus particulièrement de la programmation des actions susceptibles de bénéficier des crédits du Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne.

L'attribution de ces aides financières est liée à l'application de quelques règles simples reprises sous la forme de notes d'orientation ou de charte, susceptibles d'être adaptées pour tenir compte des particularismes locaux.

Les pages suivantes ne prétendent pas être exhaustives : elles présentent simplement, outre le contenu de cette charte (p. 2), quelques types d'actions d'information du public menées par différents intervenants.

SOMMAIRE

Un guide de communication sur la forêt méditerranéenne	2
Actions d'informations du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt	3
Actions d'information et de sensibilisation aux problèmes forestiers par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	4
Les actions de l'Entente	5
Les missions éducatives pour la forêt méditerranéenne	6
Guide technique du CEMAGREF	9
En bref	10
Lu pour vous	11

«INFORMATIONS DFCI»

Documentation Forêt Méditerranéenne et Incendie - CEMAGREF - B.P. 31
13612 AIX-EN-PROVENCE, CEDEX 01
Tél. 42.66.93.10

Rédacteur en chef :
Raymond SCHIANO

Comité de rédaction : M. EGLOFF, E. ANZIANI, M. BARETS, J.P. GAUTIER

Directeur de la publication :
G. PAURIOL

Imprimeur : «La Mandragore»
36 bd Giraud 13014 Marseille

EDITE AVEC LA PARCIPATION
FINANCIERE DU



CONSEIL REGIONAL
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

N°19 DECEMBRE 1990

UN GUIDE DE COMMUNICATION SUR LA FORÊT MEDITERRANÉENNE

Pour appuyer les campagnes de sensibilisation de diverses origines qui se succèdent chaque année, la Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne a donc fait réaliser une charte de la communication, sur les crédits du Conservatoire.

Le document se présente sous la forme d'un classeur qui se compose de deux parties :

- Une enquête d'image et de communication réalisée par des professionnels. La méthode utilisée est celle de l'enquête sociologique, utilisant des questionnaires auprès d'échantillons de populations.

Celle-ci met en évidence les motivations du grand public à un niveau national et régional ; en ressortent quelques grands traits souvent étonnants.

Notre forêt y apparaît comme méconnue : elle est jugée comme étant sans confort, sans vie et trop fragile ! De plus, elle n'est identifiée que par son principal fléau : le feu. Par contre celui-ci éveille dans l'esprit du public beaucoup plus de réaction et de fascination que la forêt elle-même. Autre détail éloquent et à retenir concernant la vision des responsabilités d'incendies : les fautifs sont toujours les autres.

- Un livret résume des conseils concrets aux personnes et organismes désirant communiquer. Les principaux visuels sont ainsi recommandés ou déconseillés. Exemple : à l'avenir, les responsables devront "tenir compte du dangereux pouvoir de séduction qu'exerce le feu sur le public" ; il faut donc jouer de la "dissuasion de la cendre" mais en essayant d'éviter qu'elle ne se traduise par un trop fort sentiment d'impuissance, donc de désintérêt.



Précisons enfin quelques points :

- l'enquête semble, aux dires de spécialistes, très satisfaisante au plan de la méthodologie et de la réalisation. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'autre enquête de ce type : il s'agit donc d'un travail précieux.
- le livret fournit quelques conseils de base ; mais la véritable exploitation complète de l'enquête n'a pas encore été faite. Elle deviendrait ainsi un document extrêmement important, permettant la mise en œuvre de véritables stratégies de communication.
- les destinataires du document l'ont apprécié, mais regrettent sa faible diffusion et s'en étonnent d'autant qu'il s'agit justement d'un outil de communication.

ACTIONS D'INFORMATION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Les services régionaux et départementaux du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt jouent un rôle important et varié dans l'information du public. A travers les missions éducatives (voir l'article spécialement consacré à ces missions) dont la plupart travaillent au sein des Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (en Vaucluse, la mission dépend du Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière), la cible de ses actions est essentiellement les jeunes d'aujourd'hui qui seront responsables des actions économiques de demain. Il est donc indispensable qu'ils connaissent la nature, le rôle et la fragilité de la forêt. Les missions d'information et de formation ne peuvent être que des actions à longue échéance, soutenues et complètes, donc progressives.

Actions dans les écoles, tournées en forêt, concours entre les écoles, expositions, documents éducatifs sont les principaux axes de travail financés par le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, et mis en place en liaison avec les enseignants.

En outre, les directions régionales financent la réalisation de panneaux d'information, la publication de dépliants et affichettes qui sont distribués lors de la saison touristique pour sensibiliser le grand public sur l'originalité et la fragilité de la forêt méditerranéenne ainsi que sur la prudence nécessaire pour éviter les feux.

"EN BOIS D'ARBRE"

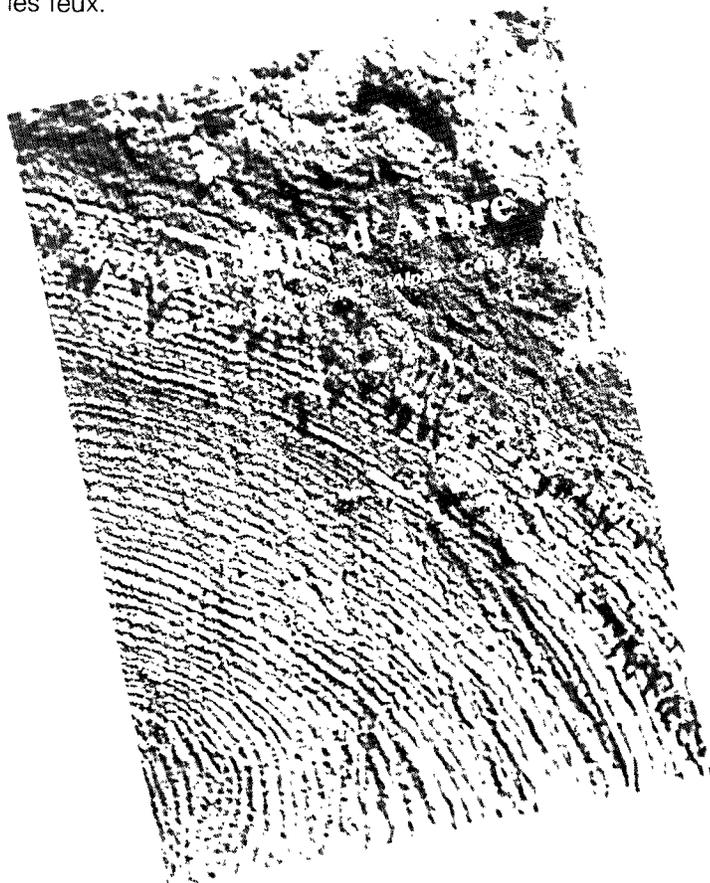
La filière bois en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Il s'agit de l'une des dernières brochures d'information, fruit d'une coopération entre la DRAF et la Mission Educative des Bouches-du-Rhône.

Ce très beau livre présente, sous une forme accessible à un public non spécialisé, les éléments de base relatifs à la sylviculture et à la filière bois en Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Elle a été conçue en fonction de l'exposition "En bois d'arbre", dont elle développe les sujets abordés, mais son intérêt reste entier en dehors même de toute référence à cette exposition.

4 pages illustrées de dessins très clairs abordent successivement les types de forêts provençales, la gestion et l'exploitation forestières telles qu'on les pratique dans la région, la structure du tronc, la composition du bois, les bois et leurs usages et le reboisement.



ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION AUX PROBLÈMES FORESTIERS

**PAR LE CONSEIL
REGIONAL
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR**

SCOLAIRES : LA BANDE DESSINÉE

La première de ces campagnes s'est effectuée en direction des jeunes scolaires. Elle a consisté dans la diffusion d'une bande dessinée inédite retraçant les rapports de l'homme et de la forêt méditerranéenne de l'Antiquité à nos jours. Accompagnée d'un produit pédagogique composé d'une exposition d'affichettes utilisables dans une classe et d'un livret explicatif à destination du maître, ce produit a connu un vif succès auprès des enseignants.

GRAND PUBLIC : VIGILANCE EN FORÊT

En même temps, à destination du grand public, le Conseil Régional s'est engagé depuis 1987 dans l'opération de prévention des incendies "Vigilance en forêt" comportant un large volet de sensibilisation. Là encore, priorité est donnée à une vraie information sur les essences, les productions régionales, l'écologie, sous forme de dépliants, d'expositions, d'animations estivales dans de nombreuses communes, de jeux concours avec les quotidiens régionaux. Les dépliants visent par leur contenu et leur conception les touristes. Rédigé en trois langues sous une forme simple et attrayante le document conseille et informe le lecteur sur les principales attitudes à tenir pour prévenir les risques d'incendies.

La diffusion est assurée entre autres par les Scouts de France et les Comités Communaux Feux de Forêt au cours de trois interventions, qui ont lieu en juillet et août, aux principaux points de passage autoroutiers. Ainsi, en 1990, 150.000 dépliants ont-ils été remis "en main propre".

En collaboration avec le C.R.P.F. et les C.C.F.F. l'exposition "Vigilance en Forêt" est présentée dans toutes les manifestations forestières. C'est l'occasion de diffuser le livret pédagogique et d'ouvrir le dialogue avec le public.

Depuis quatre ans le Conseil Régional mène des campagnes de communication en faveur de la forêt avec un axe constant bien précis : donner une information concrète et réelle sur celle-ci au public de manière à lui faire prendre conscience de la richesse de son patrimoine forestier et lui donner de vraies raisons de la protéger.

ET AUSSI...

Complémentaire à l'opération "Vigilance en Forêt" la Région apporte son concours à un certain nombre d'initiatives dans le domaine de l'éducation et de la surveillance.

• Comme par exemple avec les Scouts de France, répartis sur l'ensemble des massifs sensibles durant les périodes à risques, ils participent à la surveillance (patrouilles, vigies) et à l'information de la population (présence sur les marchés, les foires, les lieux publics), diffusion sélective de documents, du livret 16 pages et de dépliants.

• Avec les deux Académies Nice et Aix-Marseille et en liaison étroite avec les Rectorats et les C.R.D.P., la Région appuie les initiatives des enseignants par la prise en charge des projets d'action éducative et les sorties forestières des classes. Une politique similaire est menée avec l'enseignement professionnel agricole.

• Avec l'Académie du Var et la Municipalité de Brignoles :

- appui auprès des classes par la réalisation de documents audio-visuels concernant les scolaires du département du Var.

VIGILANCE : "LA REPETITION EST MERE DE L'ENSEIGNEMENT"

La répétition de ces opérations fait qu'aujourd'hui la population régionale connaît le principe de "Vigilance en Forêt", il en est de même des structures communales (Mairies, Comités Communaux Feux de Forêts, etc...). Ceci grâce à une communication homogène et régulière depuis quatre ans, qui a permis la capitalisation d'un concept et de ses déclinaisons sur plusieurs années. Les résultats obtenus, encouragent à continuer dans cette voie. L'autocollant de "Vigilance en Forêt" est visible sur de nombreuses voitures dans toute la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, le livret "La Forêt" présentant les différents aspects de la forêt provençale est réclamé par de nombreuses associations, mairies... la répétition est mère de l'enseignement, cette idée est valable en matière de communication. Chacun de nous aura d'autant plus à cœur de protéger la forêt, qu'il la connaîtra mieux, et qu'il se sentira soutenu par les institutions.

La défense des forêts contre l'incendie passe avant tout par une bonne information et une communication bien ciblée.



LES ACTIONS DE L'ENTENTE

Dans le domaine de la sensibilisation et de l'information du public, nos actions se sont poursuivies cette année avec nos partenaires privilégiés, et d'autres ont été entreprises avec de nouveaux sponsors. Alors, où en est-on ?



c. Entente interdépartementale

LE CAR-PODIUM

Outre les manifestations locales et quelques présentations en milieu scolaire, la grosse part de l'activité du Car-podium a consisté en la "Tournée d'été". Elle s'est déroulée du début juillet à la fin août, en collaboration avec l'agence In Média Sud. De Menton à Perpignan, 51 villes ont été visitées. Citons un bon contact avec FR3, avec l'annonce régulière de la tournée.

"PROTEGE-MOI LA FORET"

Cette campagne comprend 2 affiches, inspirées du Petit Prince et dessinées par René Dosne. L'une, apposée au printemps et en été, montre une planète verte surmontant la supplique : "S'il te plaît, protège la

forêt". Et sur celle d'automne, sous une planète désertifiée, on lit : "S'il te plaît, refais-moi la forêt".

L'OPERATION AIGLE VERT

Conduite en partenariat avec la MACIF, cette opération a permis l'utilisation de 2 hélicoptères "Ecoreuil". L'un était basé à Valabre pour la surveillance des départements des Alpes-Maritimes, Bouches-du Rhône, Var et Vaucluse, et l'autre à Privas pour l'Ardèche, la Drôme, le Vaucluse et le Gard. Elle a d'une part révélé l'importance de l'hélicoptère en tant que "vigie mobile", avec une détection précoce et une localisation précise des incendies ; elle s'est d'autre part doublée d'une information de qualité des élus locaux et des représentants des médias.

ET AUSSI...

- Le Manuel élémentaire de sauvegarde des forêts méditerranéennes et son extrait ont été réédités, et sont toujours disponibles auprès du Service Communication*.
- Les patrouilles équestres, à la fois préventives et médiatiques, ont été reconduites, outre l'Hérault, dans l'Ardèche, la Haute-Corse* et les Bouches-du-Rhône.
- Citons encore le jeu minitel RMC/SOS Forêt, les valises pédagogiques destinées aux formateurs au Brevet de protecteurs de l'environnement, et le dépliant "Ta Forêt".

* Service Communication de l'Entente, Valabre, 13120 GARDANNE. Tél : 42.60.94.67.

LE PETIT GUIDE DU DEBROUSSAILLEMENT

Réalisé en collaboration avec la MACIF, ce dernier-né du Service Communication est un petit guide clair et imagé et qui surtout traite simplement le sujet et sa réglementation.

Il définit le débroussaillage et son obligation légale, détaille les surfaces et les personnes qui y sont soumises, aborde les questions de voisinage, détaille les sanctions frappant les contrevenants, l'exécution d'office, les aides financières et le coût des travaux. A commander par 10 exemplaires, avec une participation de 3F/exemplaire, au Service Communication.

LA FONDATION POUR LA FORET MEDITERRANENNE AVEC LE CONSEIL REGIONAL ET L'ENTENTE

UN NOËL POUR LA FORÊT

La diffusion de titres de participation sur des stands réalisés dans les magasins Carrefour s'est chiffrée à 13.000. Ceci s'est concrétisé par 3 opérations de reboisement, à Martigues et Ventabren pour les Bouches-du-Rhône, et à Levens dans les Alpes-Maritimes. "Noël pour la forêt" n°2 est déjà en route, assorti cette fois de l'engagement des cadets de Sapeurs-Pompiers, des Comités Communaux Feux de Forêts et des Scouts de France.

LES PARE-SOLEIL

Avec le partenariat d'Elf, 5.000 pare-soleil ont été diffusés, grâce à l'engagement des stations-service du groupe et à la société Carrefour.

LES FÊTES DE LA FORÊT

Destinées à sensibiliser la population estivale, elles se sont déroulées en août sur 3 sites : Vallon Pont d'Arc (07), Cogolin (83) et Mandelieu (06). Ainsi la disponibilité du public estival a conduit la Fondation à associer culture et forêt à l'occasion de spectacles conçus dans cet esprit et se déroulant en des lieux naturels et boisés. La presse, avec plus de 40 articles, a salué cette opération pilote.

"LES MAURES AU CŒUR DES VIVANTS"

Après le grand feu d'août 1990, une lettre a été adressée à tous les maires et chefs d'établissements scolaires du Var, avec des exemplaires de l'affiche réalisée gratuitement par l'agence "Grand Bleu". Grâce au partenariat de Giraudy et de la MACIF, plus de 120 panneaux en 4x3 ont été apposés dans le Var.

LES ESPACES DE VIE

Mémoriaux vivants à la gloire de ceux "qui ont donné leur vie pour sauver la vie", les sites seront aménagés avec jeux et aire d'accueil. Les terrains, entre 3.000 et 5.000 m², sont cédés à la fondation ou acquis par elle. Le premier Espace de vie devrait bientôt voir le jour à Coudoux ; il sera dédié à la mémoire de Christian Séguy, pilote d'hélicoptère décédé en service commandé dans l'Ardèche, et qui résidait sur cette commune.

LES MISSIONS EDUCATIVES POUR LA FORÊT MEDITERRANENNE*

La forêt méditerranéenne est de ces choses et des ces personnes dont la présence est oubliée, et qui ne révèlent leur véritable richesse que par le vide qu'elles laissent en disparaissant. La prévention est l'ensemble des moyens mis en œuvre ayant pour but d'empêcher les feux de se déclarer. La connaissance des départs de feux a montré que les causes humaines sont les plus fréquentes. De nombreux moyens sont mis en œuvre pour agir sur ces départs d'incendie : réglementation, information du public, surveillance et répression. L'effort vers le public fonctionne surtout pendant l'été et touche pendant la période dangereuse les vacanciers et les résidents. "Prévention extincteur", cette action s'adresse d'abord aux adultes pour une protection immédiate.

UNE ACTION EN PROFONDEUR, A LONG TERME

Les Missions Educatives pour la forêt méditerranéenne ont été mise en place pour compléter ces dispositifs par une action en profondeur, à long terme, auprès des enfants.

Elles ont pour but de faire découvrir les massifs forestiers de nos départements, leur utilité, de sensibiliser la jeunesse à leur protection, les problèmes liés à l'incendie et à la fragilité du milieu étant prioritaires. Les Missions Educatives s'adressent aux enfants en donnant priorité à la qualité de ce qui leur est proposé.

Et ces interventions vers la jeunesse, tout en répondant aux préoccupations de prévention directe des forestiers, permettent de répondre à un besoin plus profond du grand public qui a d'abord, rappelons-le, une relation affective avec sa forêt.

CONTACTER LES ENFANTS PENDANT LEUR TEMPS SCOLAIRE

On a choisi de contacter les enfants pendant leur temps scolaire, l'école étant une garantie de sérieux, d'efficacité, et de pérennité. C'est égale-

ment une exigence de compétence et de qualité de notre part. Le thème peut bien sûr être abordé directement en classe par les enseignants, par choix personnel ou par obligation de programme. Mais l'impact ne peut être que minime étant comparé à l'intervention d'une personne venant de l'extérieur, assurée d'un impact et exceptionnel. La présence, même

gnants pour répondre à leurs demandes d'informations sur le milieu forestier.

• Enfin voir nos interventions diffuser et toucher un public très large. A partir de notre venue en classe, ce sont les parents, les membres d'une association, l'ensemble d'un quartier ou d'un village qui auront connaissance de notre visite et de notre message.



Un élève s'initie à la tarière de Pressler. Ecole de La Mareschale. Forêt Communale du Grand St Jean.

pour une durée très courte d'un technicien du service des forêts en personne, provoquera des réactions, des questions, suscitera des travaux, des sorties en forêt quelquefois. La venue du forestier restera dans les mémoires et il laissera un peu de lui-même dans la salle de classe.

La Mission Educative répond aussi à une demande. Le milieu naturel forestier est un thème qui sert de base de travail pour de nombreuses matières, dans le cycle primaire aussi bien que dans le cycle secondaire. L'information sur le sujet est souhaitée par les enseignants. Il est normal que le Service des Forêts réponde présent. Les Missions Educatives travaillent donc vers trois objectifs :

- Sensibiliser aux problèmes de la forêt méditerranéenne, rappeler les règles élémentaires de prudence.
- rester à la disposition des ensei-

UNE CLASSE A LA FOIS

Ce sont les classes de sixième et de cinquième des collèges qui ont été choisies. Correspondant à un âge de douze quatorze ans ces niveaux ont été retenus pour des raisons pédagogiques.

On trouve encore à cet âge la sensibilité et la spontanéité, la curiosité de l'enfance. On trouve déjà la maturité et la réflexion. Les élèves entament un nouveau cycle, ils sont plus attentifs et motivés. Le sujet s'intègre très bien aux programmes scolaires. Il s'agit de classes encore libres de problèmes d'examen ou d'orientation, donc plus disponibles.

Les enseignants spécialisés par matières permettent un travail plus

*Extraits de l'article paru dans "Forêt Méditerranéenne" T. XI n°1, 1989.



© J. Laurent, DDAF 13

M. D. Mouraret, Agent technique à l'ONF, simule sur une bille de pin le martelage des arbres. Forêt Communale du Grand St Jean, Aix-en-Provence, Ecole primaire La Mareschale.

approfondi. Le collège a aussi été préféré pour des raisons pratiques. Un même établissement regroupe un nombre de classes important et permet un contact plus efficace avec son administration pour l'organisation des interventions.

De façon concrète notre passage se fait sous la forme d'une séance de deux heures, une classe à la fois, dans le cadre d'un cours de biologie ou de géographie, en présence de l'enseignant, après une information minimale des élèves.

A partir d'un document, le plus souvent un diaporama ou un film, la relation s'engage entre la classe et l'animateur sur le thème choisi.

En fin de séance un document est laissé à chaque enfant. Les enseignants reçoivent eux aussi une documentation les invitant et leur permettant de poursuivre l'étude avec leurs élèves.

POUR UN TRAVAIL DE QUALITE

- Le principe de voir une seule classe à la fois est une condition indispensable pour s'adresser aux élèves dans de bonnes conditions.

La classe forme un groupe homogène qui doit être préservé pour une relation optimale.

- Bien que cela semble évident on doit quand même rappeler la présence indispensable de l'enseignant pendant notre intervention. Véritable "catalyseur" de la relation animateur extérieur-enfant, de son intérêt dépend l'attention de la classe.

L'enseignant est la personne centrale d'une classe sans laquelle rien n'est possible.

- Le document laissé à chaque élève est très utile.

"Trace-rappel" de notre visite, il peut être bien présenté et riche en informations. Ce pas un prospectus destiné à être jeté, mais un document utilisable par l'élève et l'enseignant.

LES OUTILS PEDAGOGIQUES

Un document audio-visuel est le plus souvent présenté en début de séance, pour provoquer réactions et réflexions.

Adapté à l'âge des enfants et au programme scolaire, il est de qualité pour satisfaire l'exigence d'un public devenu plus critique en matière d'images et de sons.

- La vidéo : à notre avis ce moyen est peu adapté à notre façon de travailler. Le téléviseur banalise le document présenté. La "télé" que l'on rencontre partout maintenant n'a plus de prestige pour les enfants. L'intérêt porté au sujet est réduit. Le caractère exceptionnel de l'intervenant extérieur est diminué.

- Le diaporama nous paraît excellent. Moins onéreux à réaliser, facile à utiliser avec un matériel réduit, il conserve toute "la magie" de la projection en salle obscure. Les images immobiles valorisent le commentaire, le fondu-enchaîné permet des images très belles, des effets recherchés. Les photos peuvent être rapidement remplacées ou réactualisées.

- Le cinéma garde tout son prestige (nous sommes équipés de projecteurs 16 mm). Le film a la préférence des élèves auxquels il est rarement proposé. Il est donc un élément supplémentaire de motivation.

Cependant nous regrettons la pauvreté des sujets existants sur le thème de la forêt méditerranéenne.

Mais en contrepartie son succès, sa

diffusion au niveau national et international par l'échange entre cinémathèques, doivent permettre de rendre rentable sa réalisation.

Thaumatopoea par exemple de Robert Enrico date de la fin des années cinquante. Son succès n'est pas démenti et il est utilisé par les enseignants, comme il plaît au forestier de terrain ou au grand public.

En rédigeant cet article nous incitons nos lecteurs à visionner les documents cités, à comprendre l'importance qu'à de nos jours l'outil audiovisuel, à prendre conscience de l'impact que peut avoir un film sur le public. Nous souhaiterions que les crédits utilisés pour la production de documents puissent être coordonnés et regroupés pour permettre périodiquement la sortie d'un film de qualité sur le thème de la forêt méditerranéenne.

PROMESSES D'AVENIR

Les Missions Educatives sont parties d'un ensemble de moyens qui, coordonnés entre eux, forment le dispositif de prévention. On a dit que la réussite de cette action ne pouvait être obtenue que dans la durée. Il faut du temps pour connaître la géographie des établissements, leur vie au long de l'année scolaire, tisser un réseau de relations. Il est impératif que des techniciens soient affectés à temps plein à cette tâche. Il est important qu'ils soient rattachés aux Services Forestiers, restant au contact des réalités du terrain.

Les techniciens des Missions Educatives ont acquis au fil des années une expérience au carrefour de trois domaines : la forêt qui reste la finalité de leur action, la pédagogie à travers leur travail quotidien dans les classes auprès des enfants, la communication dont ils utilisent les outils.

Nous souhaitons vous dire notre conviction de l'importance de cette action, de son utilité à la fois immédiate et investissant pour l'avenir.

Elle doit être soutenue et nous espérons que les autres départements pourront aussi bénéficier du même équipement. L'idéal serait une Mission Educative par département de l'Entente.

Optimistes et convaincus, les enseignants et les forestiers rencontrent dans leurs métiers le côté incertain mais enthousiasmant d'un semis, promesse d'avenir.

Joël JAURENT
Bernard OLLIER
Guillaume TIXIER



J. Laurent DDAF 3

Une classe de l'Ain découvre la pinède : forêt communale de Martigues

A L'ÉCOLE DE LA FORÊT ou les nouvelles orientations de la Mission Educative

Les incendies de l'été 1989 ont durement marqué notre région et, lors de sa visite à Aix-en-Provence, M. le Ministre de l'Agriculture a souhaité qu'un travail systématique de communication sur la forêt soit entrepris au niveau national. Le jumelage "une classe - un hectare" devait vite acquérir une dimension éducative et associer les ministères de l'Agriculture et de la Forêt et de l'Education Nationale dans l'opération "A l'école de la forêt".

Dans le département des Bouches-du-Rhône, la mission éducative pour la forêt méditerranéenne a été chargée de cette animation. Déjà 104 écoles se sont engagées dans cette démarche. 50 communes ont prêté des parcelles de forêt aux explorateurs en herbe.

Loin des reboisements sans lendemain, des concours ponctuels ou des flashes publicitaires sans contenu, "A l'école de la forêt" est une démarche éducative qui s'inscrit dans le temps.

De combien de cm par an pousse un arbre ? Les pins ont-ils des fleurs ? Quand tombent les feuilles de chêne blanc ? Quand sortent les chenilles processionnaires ? Les observations et mesures mises en place au cours de l'année, du CP au CM2, permettent de répondre à ce type de question.

Du 8 au 12 octobre dernier, l'Inspection Académique, l'Office Central de la Coopérative à l'Ecole, le Centre Permanent d'Initiation à la Forêt Provençale de Peyrolles (CPIFP) et la mission éducative du département des Bouches-du-Rhône ont organisé un stage pratique. Il s'est déroulé au CPIFP de Peyrolles pour 20 enseignants du primaire et 4 forestiers de terrain. Une réflexion pédagogique leur était proposée autour de quatre thèmes : botanique, dendrométrie, faune et parcours d'orientation.

Les animateurs de la mission éducative ont dû modifier profondément leur méthode de travail, et s'adapter à un nouveau public : les écoles primaires ; les sorties sur le terrain se sont multipliées.

La mission éducative a reçu une aide de la DRAF, qui a favorisé 50 sorties cette année en attribuant 800 F par car, l'école payant le reste s'il y a lieu ; et le Conseil Régional PACA a financé une opération identique "Une région, un massif, une classe" qui permettra de prolonger le travail en comparant sa forêt de proximité avec un massif forestier de référence.

Les trois animateurs se réjouissent de cette nouvelle tendance de l'information sur la forêt. Ils ont toujours défendu le choix du public scolaire, sensible aux problèmes de la vie et de la forêt, aujourd'hui relais vers les parents, demain lui-même adulte, acteur, décideur. Les messages que l'on trouve en se "promenant" dans la forêt sont à l'opposé des images de feux spectaculaires. Ici l'émerveillement, la curiosité et la découverte sont les aspects positifs de la forêt qu'il faut développer.

Il faut aider les enfants à sortir en forêt pour créer de nouveaux liens de compréhension entre l'homme et la nature.

LES DIFFÉRENTES MISSIONS EDUCATIVES

ALPES-MARITIMES :

- Melle Angladon
Service Forestier de la DDAF 06.

BOUCHES-DU-RHÔNE :

- MM. Laurent, Ollier, Tixier
Service Forestier de la DDAF 13

CORSE :

- M. Lejal
Service Régional de la Forêt et du Bois
à Ajaccio

VAR :

- M. Lefebvre
Service Forestier de la DDAF 83

VAUCLUSE :

- Melle Lefahier
Syndicat Mixte pour la Défense et la
Valorisation Forestière Avignon

Une action similaire en Languedoc-Roussillon :

- M. Mauvezin
Service Régional de la Forêt et du Bois
à Montpellier

GUIDE TECHNIQUE DU FORESTIER MEDITERRANEEN FRANÇAIS : OÙ EN EST-ON ?

RAPPEL DES MOTIFS

La Division Techniques Forestières Méditerranéennes du CEMAGREF d'Aix-en-Provence conduit des recherches et des études destinées à protéger et à mettre en valeur la forêt méditerranéenne. Elle a aussi pour mission de faire connaître les résultats de ses travaux.

Aussi le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt et l'Office National des Forêts ont-ils demandé au CEMAGREF de publier un document faisant le point sur l'état actuel des connaissances. Le Guide Technique du Forestier Méditerranéen Français, en cours de publication bénéficie du concours financier de la CEE et du Conseil Régional Provence Alpes-Côte d'Azur. Ce document, jugé comme prioritaire par le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, sera largement diffusé à l'occasion du prochain Congrès Forestier Mondial qui se tiendra à Paris en 1991.

CONTENU DES DEUX DERNIERS CHAPITRES :

CHAPITRE 1 : conception des projets

Il rappelle comment un projet doit être étudié :

- définition des objectifs
 - analyse des contraintes
 - étude de différentes variantes
 - évaluation des coûts et des impacts
- Il comporte 7 fiches présentant les points suivants :
- la notion de projet
 - une méthode rapide d'évaluation de projets forestiers simples (reboisement ou amélioration de peuplements)
 - l'évaluation des objectifs de production
 - l'évolution à long terme des marchés et prix
 - la prise en compte des risques
 - l'évaluation des objectifs non marchands et des impacts
 - des exemples numériques traités.

CHAPITRE 4 : protection des forêts contre l'incendie

Traité des connaissances générales sur les incendies, et des méthodes pour aménager, équiper et gérer les espaces boisés méditerranéens afin de réduire le risque.

Il comprend 18 fiches :

- 1./le mécanisme du feu
- 2./les principes de la PFCI
- 3./l'origine des incendies
- 4./la prise en compte du risque
- 5./l'inflammabilité, combustibilité
- 6./la détection
- 7./les transmissions
- 8./les PAFI, plans d'aménagement des forêts contre l'incendie
- 9./routes et pistes : leur utilisation en PFCI

La publication des différents chapitres de ce guide est maintenant bien engagée au CEMAGREF. Voici une mise au point sur les chapitres parus et à paraître.

- 10./le débroussaillage
- 11./les grandes coupures
- 12./débroussaillage et entretien mécanique
- 13./l'entretien chimique des débroussailllements
- 14./débroussaillage et entretien par la dent du bétail
- 15./le brûlage dirigé
- 16./l'approvisionnement en eau
- 17./sylviculture et protection contre l'incendie
- 18./réaménagement des zones incendiées.

PRESENTATION DES DEUX PROCHAINS CHAPITRES :

CHAPITRE 5 : protection phytosanitaire

Les risques d'incendie ne sont pas les seuls auxquels la forêt méditerranéenne doit faire face. Les risques d'attaque par les prédateurs (insectes) ou les maladies (champignons) sont également présents. Ce chapitre aura pour but d'aider les techniciens de terrain à diagnostiquer les attaques les plus fréquentes, et à leur indiquer les moyens de lutte les plus appropriés.

Il reste entendu que pour les cas délicats, ils peuvent faire appel aux techniciens du réseau sanitaire des forêts, spécialement formés dans ce domaine.

Il comprendra 50 fiches, concernant chacune un insecte ou un champignon, comportant les rubriques suivantes : biologie, facteurs de sensibilité, dégâts, lutte.

CHAPITRE 6 : production de plants forestiers

Ce chapitre aura pour but de :

- présenter les caractéristiques que doivent offrir les plants forestiers pour être bien adaptés aux conditions méditerranéennes de climat et de sol,
- décrire les méthodes de culture permettant de produire des plants répondant à ces caractéristiques.

Il traitera de : physiologie des plants, support d'élevage (conteneurs, substrats) ; alimentation des plants (eau, éléments minéraux, lumière) ; organisation de la production, (gestion des pépinières, dates des opérations).

CALENDRIER DE PUBLICATION :

Ce guide se présente sous la forme de fiches rassemblées dans un classeur. Huit chapitres sont prévus au total :

- Chapitre 1 : conception des projets, publié en 1990,
- Chapitre 2 : stations forestières, 1^{ère} partie courant 1991,
- Chapitre 3 : essences forestières, publié en 1988,
- Chapitre 4 : protection des forêts contre l'incendie, publié en 1989,
- Chapitre 5 : protection phytosanitaire, janvier 1991,
- Chapitre 6 : production de plants forestiers, avril 1991,
- Chapitre 7 : techniques de reboisement, mars 1991,
- Chapitre 8 : les utilités des espaces boisés, 1^{ère} partie : aspects paysagers, courant 1991.

OÙ SE LES PROCURER :

au CEMAGREF, Division Forêt Méditerranéenne, Le Tholonet, BP 31, 13612 Aix-en-Provence Cedex 01. Tél. 42.66.93.10.

- Prix du classeur + ch. 3
- "Essences Forestières" 295 F TTC
- Prix du ch. 4 "PFCI" 100 F TTC
- Prix du ch. 1
- "Conception des projets" . . . 100 F TTC
- Prix du chapitre 5
- "Protection Phytosanitaire" . 180 F TTC

Les chapitres 1, 4 et 5 sont disponibles soit perforés pour s'insérer dans le classeur, soit sous la forme d'une brochure reliée de la collection "Guides pratiques" du CEMAGREF.

PROTECTION DES FORETS
CONTRE L'INCENDIE

Guide technique du
forestier méditerranéen français



CEMAGREF

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN FORET MEDITERRANEENNE



Afin de mieux faire connaître les résultats des travaux de l'INRA et du CEMAGREF pour protéger et mettre en valeur la forêt méditerranéenne, le Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur a souhaité la réalisation d'une plaquette consacrée à la recherche et au développement en forêt méditerranéenne, et il en a assuré le financement.

UN GROUPE COMMUNICATION A FORESTERRANEE 1990

Du 2 au 5 mai 1990 se sont tenues en Avignon les 4^e Rencontres de Forêt Méditerranéenne. L'un des groupes avait pour thème de travail : information et communication sur la forêt méditerranéenne.

Le groupe a abordé le problème sous 3 angles principaux :

- le public ou cible
- le message
- le vecteur ou media

Toute communication se doit évidemment d'identifier nettement ces 3 étapes avant de s'établir.

Les intervenants furent nombreux et d'origine variée, et les débats - on s'en doute - souvent contradictoires. Les diverses contributions, provenant aussi bien des préparations que des débats, paraîtront dans les prochains numéros de la revue Forêt Méditerranéenne.

Enfin, comme tout n'a pu être dit, le groupe communication s'est pérennisé au sein de l'association et se réunit désormais régulièrement. Les personnes intéressées peuvent contacter l'association Forêt Méditerranéenne, B.P. 27, 31 traverse des Mameluks 13008 Marseille. Tél. 91.22.54.85.

LA MISSION D'APPUI AUX COMITES COMMUNAUX FEUX DE FORETS...

Rappelons que cette mission assurée par M. A. Petit en région PACA, fonctionne depuis maintenant un an. Elle est destinée à fournir appui et information aux Comités Communaux Feux de Forêts (CCFF) ; en effet, ceux-ci sont constitués d'un ensemble de partenaires assez divers que réunit la seule volonté de prévenir les incendies de forêts.

Suscitée par la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt et par le Centre Régional de la Propriété Forestière, elle est financée par des crédits de la CEE auxquels s'ajoute une aide du Conseil Régional...

...ET L'INFORMATION DU PUBLIC

La mission d'appui a contribué à informer non seulement les différents comités, mais aussi le public en général. Par son intermédiaire, 153 000 dépliants et 2144 affiches ont été distribués, 60 projections de films vidéo ou de diaporamas ont été proposées, et des expositions itinérantes ont été montrées à 200 occasions. Les documents distribués ou exposés sont de toutes origines (Etat, Conseil Régional, Entente Interdépartementale, etc...) puisque cette mission est volontairement libre de tutelle.

Ce document a été présenté dès sa parution à Avignon le 2 octobre 1990, à l'occasion d'une réunion d'information réunissant les chercheurs et les gestionnaires exerçant leur activité dans les 15 départements du midi méditerranéen, en présence des représentants de l'administration.

La plaquette présente d'une part les recherches de l'INRA en 6 fiches :

- 1./choix des essences et des provenances
- 2./maîtrise du reboisement
- 3./croissance, production et conduite sylvicole des peuplements forestiers méditerranéens
- 4./prévention des incendies de forêts
- 5./insectes ravageurs des arbres forestiers
- 6./aménagement des espaces naturels et sylvopastoralisme.

Elle expose d'autre part les activités de la division Techniques Forestières Méditerranéennes du CEMAGREF en 7 fiches :

- 1./étude du milieu forestier
- 2./découpage en régions naturelles homogènes
- 3./typologie des stations forestières
- 4./autécologie des essences de reboisement
- 5./amélioration de la qualité des plants forestiers en région méditerranéenne
- 6./aide à la décision pour la gestion extensive des forêts
- 7./guide technique du forestier méditerranéen français.

Cette plaquette est disponible gratuitement auprès du Centre de Documentation Forêt Méditerranéenne et Incendie - CEMAGREF, Le Tholonet, BP 31, 13612 Aix-en-Provence cedex 01 - Tél. 42.66.93.10



L'établissement de tuyaux par hélicoptère : un procédé unique en Europe pour l'amélioration de la lutte contre les incendies de forêts.

GOLA, Y., Le Sapeur Pompier n°814, juillet-août 1990, pp. 356-357

Décrit la méthode utilisée depuis 1980 par les sapeurs-pompiers varois, dans le cadre des "commandos feux de forêts", et notamment l'établissement de grandes longueurs de tuyaux. Le dévidoir aérien par hélicoptère, encore au stade des essais, semble en être un bon complément.

Motopompes : une piscine vaut plusieurs canadiens

C'est le titre de l'article comparatif que la revue "Que Choisir" n°262, de juin 1990, a consacré aux motopompes ; celles-ci permettent aux propriétaires de piscines d'utiliser cette eau pour protéger leur habitation et ses alentours. En collaboration avec le CEREN (Centre d'Etudes et de Recherche de l'Entente), la revue a testé 11 modèles différents et publié les résultats. Enfin, expositions et démonstrations des motopompes au public se sont tenues au CEREN à Valabre (Tél. 42.79.58.45).

Eléments de réflexion sur des engins et des méthodes de lutte contre les feux de forêts importants

DROUET, J.C., PICARD, C.
Revue Générale de Sécurité n°95,
juin-juillet 1990, pp. 47-60

Cette réflexion comprend deux grands axes :

- la première partie s'appuie sur un modèle de progression du front de flammes et en déduit des conséquences quant aux caractéristiques des engins de lutte contre un grand feu.
- le second s'appuie sur un modèle de développement du contour du feu et en déduit les conséquences relatives aux méthodes de lutte contre un grand feu.

Les forêts d'Ardèche

BLANC, J.F.
DDAF de l'Ardèche, 1990, 53 p.

Abondamment illustré de bonnes photos, complété par un lexique, cet agréable petit livre est destiné à sensibiliser un large public : élus, responsables professionnels, enseignants...

Ses chapitres décrivent les multiples usages de la forêt ardéchoise : le milieu physique et les sols, les régions forestières du département et leurs types de végétation, l'aspect filière-bois, la sylviculture et la protection, et les services publics de la forêt.

Les hélicoptères bombardiers d'eau : expérimentation et développement

RAIBAUT, R. - Nice : Université de Nice,
Centre de Recherche Anti-Incendie,
1989, 203 p.

Ce mémoire constitue un premier document de base sur ce moyen aérien encore nouveau. Il a pour but de :

- proposer une synthèse de l'expérimentation effectuée dans les Alpes-Maritimes,
- détailler la recherche et le développement dont le concept a fait l'objet,
- dresser les bilans opérationnels et technique de trois campagnes feux de forêts,
- mettre à disposition un document de référence et d'information exploitable par les utilisateurs potentiels (sapeurs-pompiers notamment),
- et enfin de formuler des propositions prospectives.

Cet ouvrage peut être commandé pour 100 Frs TTC à : Association Hélicos Bombardiers d'Eau, 6 av. Lieutenant Charpen-tier, 06100 Nice.

La reprise de la végétation sur zones incendiées ou l'apport de la télédétection aérospatiale : le cas des Alpes-Maritimes

DAGORNE, A. et DAUPHINE, A.
Laboratoire d'Analyse Spatiale Raoul Blanchard
Université de Nice-Sophia Antipolis,
1990, 143 p.

En 1985-1986, les espaces naturels des Alpes-Maritimes ont payé un lourd tribut au feu. Quatre ans plus tard, quel est l'état de ces espaces ?

- Comment la végétation spontanée a-t-elle reconquis les espaces brûlés ?
 - Quels sont les résultats de l'intervention de l'homme, des travaux de nettoyage, de débroussaillage et de reboisement ?
- Pour appréhender cette évolution, il est fait un large appel à la télédétection aérospatiale. De nombreuses photos et cartes couleurs illustrent cet ouvrage.

Proceedings of the symposium on Fire and Watershed Management, October 26-28, 1988, Sacramento, California

BERG, N.H., technical coordinator, 1989
Berkeley, CA : Pacific Southwest Forest and Range Experiment Station, USDA Forest Service, 164 p.

Compte-rendu du symposium de Sacramento sur la gestion des bassins versants et des incendies. Comprend 7 articles sur les décisions d'utilisation des terres et les risques d'incendies, 8 sur les effets du feu sur les bassins versants, 7 sur la régénération, et 15 notes sur les perspectives de la recherche, les applications technologiques, et la gestion des ressources naturelles.

Ignition probabilities of wildland fuels based on simulated lightning discharges

LATHAM, D.J., SCHLIETER, J.A., 1989
Ogden, UT : Intermountain Research Station,
USDA Forest Service, 16 p.

Essais en laboratoire, pour évaluer les probabilités d'allumage par la foudre de combustible fins. Les essais ont utilisé une litière reconstituée et des décharges d'un arc électrique. Ce sont les paramètres de la litière tels que la profondeur, la teneur en eau, la densité et le contenu en minéraux qui, associés à la durée de l'éclair, déterminent les probabilités d'inflammation.

Mesure de l'humidité relative pour l'évaluation des risques d'incendie au Canada

FLANNIGAN, M.D., LITWIN, P.J.
Institut Forestier National de Petawawa,
1989, 12 p.

Indique différents modes de mesure de l'humidité relative sur le terrain, en vue d'évaluer les risques d'incendie.

Au sommaire des derniers "Forêt Méditerranéenne"

Tome XII, n°1, juin 1990

- Pascal Chondroyannis et Claudine Vigneron : les grandes réalisations forestières du siècle dernier en France méditerranéenne continentale. Compte-rendu de la tournée des Alpes-Maritimes à l'Aude, 11-16 mai 1988.
- Dossier feux de forêts/sécheresse 1989. — CIRCOSC : la campagne feux de forêts 1989. — Service météorologique interrégional Sud-Est : les conditions climatiques pendant l'été 1989. — Jacques Mirault : sécheresse et forêt. — Guy Benoît De Coignac : les comités communaux feux de forêts et les grands incendies de l'année 1989. — Alexandre Seigue : l'organisation de la protection de la forêt méditerranéenne contre l'incendie.

Tome XII, n°2, septembre 1990

- Pierre Quezel, Marcel Barbero et Roger Loisel : les reboisements en région méditerranéenne. Incidences biologiques et économiques.
- Ibrahim Nahal et Adib Rahme : le platane d'Orient dans la région du Proche Orient.
- Emile Vignes : sylviculture des suberaies varoises.

- Orazio Cianco et al. : un modèle sylvicole pour la conservation et l'amélioration de la pinède de pin pignon d'Alberese (Toscane, Italie).
- Luigi Gregori et Augusto Tocci : la trufficulture dans les pays méditerranéen : l'exemple de l'Italie.
- Alberto Sessa : nouvelles du programme M.A.B. : tourisme et milieu montagnard.

Au sommaire des derniers "Fire Management Notes"

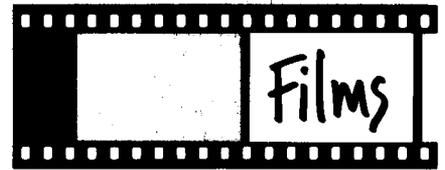
(traduction des titres)

Volume 51, n°1, 1990

- Perspectives internationales sur les feux de forêts.
- Prévention feux de forêts après le cyclone Hugo en Caroline.
- METAFIRE : un système d'aide à la décision pour l'ensemble du territoire américain.
- Mise à jour de BEHAVE, système de prédiction du comportement du feu.
- Initiatives pour réduire les feux en Floride.

Volume 51, n°2, 1990

- Les effets des feux de forêts sur l'environnement.
- Les turbulences "en vortex" créées par les bombardiers d'eau.
- 28 années d'aviation à l'USDA Forest Service.
- L'"interface" ville/espaces naturels : mise au point et problèmes liés aux feux de forêts.
- La "Terra Torch" pour l'allumage de brûlages dirigés.
- Une pompe portable légère pour l'application de produits moussants.
- L'utilisation d'affiches pour déterminer les types de combustibles et le comportement du feu au Canada.
- Parcs naturels et incendies.



Le vélo d'Armand Pélissier

Contrairement à ce que pourrait laisser supposer le titre, "Le vélo d'Armand Pélissier" n'est pas un film à la gloire de la bicyclette mais un moyen métrage sur la forêt provençale. Et Armand Pélissier, aujourd'hui décédé, était un simple forestier qui, entre 1957 et 1972, a reboisé à lui tout seul 1500 hectares dans les Alpes... avec un vélo.

Le film lui rend hommage, à lui comme à ses collègues d'aujourd'hui, animés par la même passion. Le réalisateur Jacques Reboud a voulu suivre ces hommes dans leur travail quotidien, et nous découvrons la forêt sous un autre angle, grâce à leur connaissance du milieu et des choix techniques, dans ces zones où il est souvent aussi important de laisser faire la nature que de lui donner un coup de pouce à bon escient. Une véritable leçon de choses, où la plus humble garrigue révèle de riches écosystèmes...

"C'est la première fois que l'on fait un documentaire sur la forêt provençale sous cet angle. D'habitude, on montre les canadiques, les flammes, ou les différents moyens de prévention contre les incendies. Nous avons préféré montrer tout ce qu'il faut comme amour pour la faire exister" déclare Francis Caccintolo, le président du CDRE (Comité départemental de la recherche et de l'environnement, créé par le Conseil général en 1987).

Ce film est essentiellement destiné aux établissements d'enseignement ; plus de 60 cassettes ont déjà été distribuées par le CDRE. Il existe également deux copies du film en 16 mm. Les personnes ou associations intéressées peuvent contacter le CDRE à l'adresse suivante :
28, rue Saint-Saens, 13001 Marseille.
Tél. 91.55.65.18 ou 91.57.36.46.

Pour recevoir ce bulletin régulièrement, veuillez détacher et renvoyer ce papillon*

NOM :

ADRESSE :

Remarques et suggestions :

Autres personnes auxquelles ce bulletin peut être adressé :

DOCUMENTATION FORÊT MÉDITERRANÉENNE & INCENDIE - B.P. 31 - 13612 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 01 - TÉL. 42.66.93.10